COMMENT METTRE À JOUR (RAPIDEMENT) LES DONNÉES DES APPLICATIONS GPS

> GOOGLE MAPS, WAZE, MAPPY



1) Google Maps

- Se connecter avec son compte Google sur : <u>https://www.google.fr/maps</u>
- Accéder au menu de signalement de modifications







1) Google Maps

- Choisir la catégorie « informations incorrectes »
- Cliquer sur la rue concernée





1) Google Maps

- Confirmer la rue concernée
- Choisir la catégorie concernée (pour indiquer qu'une rue est réservée à la desserte locale uniquement et demander de ne plus y recommander les itinéraires de transit, utiliser l'option « autre », et décrire la situation textuellement)





- Se connecter avec son compte Waze ou Google sur : <u>https://www.waze.com/fr/editor</u>
- Il faut être utilisateur de Waze pour avoir le droit de modifier les informations directement, dans les quartiers déjà fréquentés avec l'application active uniquement
- Sélectionner le tronçon concerné :



• Pour signaler qu'une rue est réservée à la desserte locale (aire piétonne par exemple), il faut :

1/ la classer en « private road » dans le menu déroulant : la navigation reste possible pour la desserte locale uniquement



• Pour signaler qu'une rue est réservée à la desserte locale (aire piétonne par exemple), il faut :

2/ Si besoin, modifier les restrictions de circulation dans la rue, par exemple si la rue est fermée physiquement à certaines heures



• Pour signaler qu'une rue est réservée à la desserte locale (aire piétonne par exemple), il faut :

2/ Si besoin, modifier les restrictions de circulation dans la rue, par exemple si la rue est fermée physiquement à certaines heures



 Avec ce menu, il est aussi possible de créer des restrictions temporaires (évènements, fermeture d'une rue aux heures d'école uniquement, Paris Respire, etc.)



• Pour modifier un sens de circulation, il suffit de cliquer sur la direction souhaitée :





• Si vous n'avez pas les droits nécessaires pour faire les modifications directement, il faut laisser une note pour qu'un autre utilisateur le fasse.





• A la fin, il faut enregistrer les modifications pour qu'elles soient actives sur l'application. La mise à jour sur l'application visible par les usagers n'est pas en temps réel mais très régulière (tous les quelques jours).



3) Mappy

- Mappy utilise les données TomTom, comme de nombreux GPS intégrés dans les voitures à l'achat.
- Il faut donc créer un compte TomTom (gratuit) et se connecter sur : <u>https://www.tomtom.com/mapshare/tools/new/mapshare/</u>
- Cliquer sur la rue concernée :



3) Mappy

• Pour indiquer une restriction d'accès sauf desserte locale, il faut choisir l'option « interdiction de tourner » et indiquer les détails :



3) Mappy

- Pour changer un sens de circulation, il faut choisir « flux de circulation » et cliquer sur le bon sens
- A noter que la modification n'est pas active directement, elle doit être validée par TomTom



Bonne prise en main !

